

RENTREE 2023-2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au lycée Gaston Bachelard pour la rentrée 2023. Voici les démarches à suivre :

Les inscriptions s'effectuent via la plateforme EDUCONNECT du Mardi 27 juin (14h30) au lundi 3 juillet 2023 inclus.

Pour l'inscription au service de restauration

Vous pourrez vous inscrire sur place les 29 et 30 juin et 3 juillet entre 15h00 et 19h00 au bâtiment A. Merci de vous munir :

- Le dossier d'inscription complété
- L'avis de paiement CAF de moins de 3 mois
- Un règlement de 50 € en chèque ou espèces
- Un RIB

Fiche Urgence - PAP / PAI

Elles seront à remettre en mains propres à l'infirmière les 29 juin et 3 juillet entre 15h00 et 19h00 au bâtiment A. Merci de vous munir de :

- La fiche URGENCE
- La copie des vaccins du carnet santé

Pour prendre RDV avec l'infirmière à la rentrée, merci de lui envoyer un message à l'adresse suivante : hakima.djedjig@ac-creteil.fr

Pass IMAGIN'R

Les démarches sont à effectuer en ligne sur le site <https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/forfait-imagine-r-scolaire>

En cas de difficultés, vous pourrez faire tamponner votre document papier les 29, 30 et 3 juillet 2023 entre 15h00 et 19h00 au Bâtiment A.

Assurance scolaire

Elle sera à remettre aux professeurs principaux le jour de la pré-rentrée.

Internat

Pour les familles le souhaitant, un dossier d'inscription à l'internat du lycée G. Bachelard est disponible sur notre site

internet <http://www.lyceebachelardchelles.fr/> onglet "Vivre au lycée" > Internat.

LISTE DES FOURNITURES NECESSAIRES POUR L'ANNEE DE SECONDE 2022/2023

32 avenue de l'Europe
B.P. 25 bis
77500 CHELLES

☎ 01 64 72 88 88
☎ 01 60 20 04 78

e-mel :
ce.0770922j@ac-creteil.fr

Matériel commun à toutes les matières : (à apporter à tous les cours)

- ☐ Agenda
- ☐ Une trousse contenant :
 - Des stylos de 4 couleurs (bleu, noir, rouge et vert, éviter les couleurs extravagantes)
 - Au moins deux surligneurs de couleurs différentes
 - Crayon à papier ou critérium
 - Gomme
 - Colle
 - Ciseaux
 - Effaceur et/ou correcteur blanc
 - **Mini clé USB 32GO**
- ☐ Règle graduée et équerre
- ☐ Une pochette à rabats contenant des copies doubles et simples grand format (21×29,7 pas de 24×32) pour les contrôles de toutes les matières

Français

- ☐ Un classeur souple grand format ou un cahier 24×32 au choix du professeur
- ☐ Copies doubles petits ou grands carreaux au choix

Anglais

- ☐ Cahier grand format 24×32 (96 pages)
- ☐ Ecouteurs **filaire**s (téléphone) pour compréhension orale

Physique-Chimie et SVT

Le matériel (cahier ou classeur) sera précisé par le professeur à la rentrée

- ☐ Quelques feuilles de papier millimétré
- ☐ Calculatrice
- ☐ Une blouse en coton à manches longues (la même sera utilisée dans les deux matières lors des travaux pratiques)
- ☐ De quoi attacher les cheveux longs

Histoire-Géographie

Le matériel (cahier ou classeur) sera précisé par le professeur à la rentrée

SES

Apporter sa calculatrice

- ☐ 1 classeur format A4 + 1 intercalaire
- ☐ Feuilles format A4

Mathématiques

- ☐ CALCULATRICE : Texas TI-83 (Premium CE) **Edition PYTHON**

EPS

- ☐ Une tenue de sport adaptée à la pratique sportive (short, survêtement, t-shirt sportif...)
- ☐ Une paire de baskets pour l'extérieur
- ☐ Une paire de baskets pour l'intérieur (les ballerines, les chaussures de toiles, les chaussures sans lacets ou sans velcro ne conviennent pas)
- ☐ Une bouteille d'eau
- ☐ Une serviette



Pour le planning, suivre les informations sur le site du lycée :

<http://www.lyceebachelardchelles.fr/>

Le jour de la rentrée, venir avec une trousse complète et de quoi noter.

FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

NOM :	PRENOM :	RESERVE A L'ADMINISTRATION
CLASSE 2023-2024		
QUOTIENT FAMILIAL :		

REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal et Ville :	Code postal et Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse mail obligatoire *	Adresse mail obligatoire *
L'adresse mail indiquée servira à la connexion à l'Espace Famille et à l'envoi sur QR-Code	

La signature de la fiche d'inscription vaut acceptation du règlement de service de restauration.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

MERCI D'AGRAFER VOTRE RIB ET VOTRE ATTESTATION DE QF

L'attestation fournie par la CAF ou imprimée sur INTERNET

Le règlement de 50€ en chèque ou espèces

Un RIB pour les remboursements et le paiement des bourses

REGLEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION

1- MODE DE FONCTIONNEMENT

Le service de restauration type self-service fonctionne cinq jours par semaine du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30.

La réservation

La réservation des repas est obligatoire. Le compte doit être créditeur pour pouvoir réserver les repas.

La réservation peut se faire 5 semaines à l'avance, et au plus tard la veille du repas à minuit.

Pour réserver, deux possibilités :

- La réservation en ligne : il est possible de réserver les repas via l'ENT ou sur l'espace famille en ligne accessible depuis le site internet du lycée : un login et un mot de passe vous seront communiqués par mail.
- A la borne de réservation située dans l'établissement

L'annulation d'une réservation doit être effectuée au plus tard la veille du repas à minuit.

Pour annuler une réservation, deux possibilités :

- L'annulation en ligne : il est possible d'annuler les repas via l'ENT ou sur l'espace famille en ligne accessible depuis le site internet du lycée : un login et un mot de passe vous seront communiqués par mail.
- A la borne de réservation située dans l'établissement

Le service Intendance ne pourra prendre en compte aucune réservation ou annulation le jour même.

L'accès au restaurant scolaire

L'accès au restaurant scolaire se fait au moyen d'un QR-CODE fourni dans l'espace famille (plateforme de gestion de l'accès à la restauration : réservation et paiement) et envoyé par mail. Ce QR-CODE peut être directement présenté sur un téléphone portable ou imprimé.

Oubli du QR-CODE

En cas d'oubli du QR-CODE, un QR-CODE temporaire peut-être édité sur la borne de réservation située dans l'établissement.

Une permanence du service restauration est également ouverte tous les matins au bâtiment A, de 8h à 10h30 et de 15h à 15h30.

Il est conseillé de privilégier les contacts par mail (int.0770922)@ac-creteil.j'r) ou 6ñ/7.

L'établissement décline toute responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse des comptes Espace Famille.

Merci de votre vigilance.

2- TARIFS

La tarification se calcule uniquement sur les ressources des familles, déterminées par le Quotient Familial (QF).

Pour les allocataires CAF : il vous faudra **fournir une attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.**

Pour les non allocataires CAF :

Vous devez suivre la procédure indiquée sur le document « La restauration scolaire au lycée-mode d'emploi » qui vous a été *remis* ou vous rendre sur le site : <http://www.iledefrance.fr/equitables>, afin d'attestation de restauration scolaire ou comment calculer votre quotient familial.

**SI VOTRE QUOTIENT N'EST PAS CALCULE, LE REPAS SERA FACTURE AU TARIF DE 4.30€.
LE QF POURRA ÊTRE REVU EN COURS D'ANNEE SUR PRESENTATION DE JUSTIFICATIFS,
SANS EFFET RETROACTIF.**

3- PAIEMENT

Le système de gestion des repas fonctionne en **prépaiement** : le compte cantine de votre enfant doit toujours être approvisionné pour pouvoir réserver des repas. Le prix du repas est déduit à la réservation, que le repas soit consommé ou non, sauf annulation dans les délais impartis.

Lors de l'inscription, **le compte doit être crédité de 50€.**

Il vous appartient ensuite de recharger régulièrement le compte de demi-pension de votre enfant.

3 moyens de paiement sont proposés :

- **Le paiement en ligne** (entièrement sécurisé par le système 3D Secure). Un mot de passe permettant la connexion au site de restauration scolaire en ligne est fourni et envoyé par mail lors de l'inscription. L'accès au site peut également se faire par l'ENT.
- **Le paiement par chèque.** Les chèques, libellés à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Bachelard, peuvent être envoyés par courrier à l'attention du service restauration ou déposés dans la boîte aux lettres de l'intendance au bâtiment A.
- **Le paiement en espèces.** Les espèces doivent être remises en main propre au bâtiment A ou un reçu vous sera donné.

Les crédits inutilisés en fin d'année scolaire sont reportés automatiquement sur l'année scolaire suivante, exceptés pour les élèves quittant l'établissement qui sont remboursés du reliquat de demi-pension en début d'année scolaire suivante.

BOURSIERS

Les élèves boursiers doivent avancer les frais de cantine, la bourse étant versée dans son intégralité en fin de trimestre.

4- AIDES

La situation des familles en difficulté ou rencontrant un changement de situation relève du fonds social lycéen. Vous pouvez retirer une demande de FSL auprès de l'assistante sociale du lycée au pôle médico-social.

5- MENUS

Le menu est disponible chaque semaine dans les Actualités de l'ENT ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Fait à Chelles le 30/05/2023
La Provisoire
La Provisoire
Murielle BURLOT
CHELLES

FICHE D'URGENCE

CLASSE : ☐ SECONDE ☐ PREMIERE ☐ TERMINALE ☐ BTS

NOM : PRENOM :

Date de naissance : / /

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez nous faciliter la tâche en nous communiquant au moins un numéro de téléphone à jour.

N° Portable du père : N° Portable de la mère :

N° Téléphone du domicile :

Nom et numéro d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence, vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement

(Allergies, précautions particulières à prendre...) :

.....

.....

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DE VOTRE ENFANT. LES PAI, PAP SERONT A NOUS REMETTRE SOUS PLI AVEC MENTION « CONFIDENTIEL »

A, le / /

Signature des parents ou du représentant légal :

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de Mme DJEDJIG Infirmière Education Nationale.

PRESENTATION DES OPTIONS AU LYCEE G.BACHELARD 2023-2024

Modalités :

Chaque élève aura la possibilité de s'inscrire à une option de son choix. Alors, l'élève s'engage à suivre cet enseignement toute l'année.

Présentation :

Cinéma : analyse de film, histoire du cinéma, écriture de scénario, tournage et montage de court métrage. Cours avec des professionnels (chef opérateur, ingénieur du son, monteur). Visite d'école de cinéma. 2 heures par semaine.

EPS : cf document de présentation

Latin : 2 heures par semaine

Musique : morceaux au choix des élèves. 2 heures par semaine

Théâtre : cf document de présentation. 3 heures par semaine

Anglais Euro : une procédure alternative aux téléservices a été mise en place avec les collèges d'origine. 2 heures par semaine.



L'OPTION EPS

AU LYCEE G. BACHELARD

OBJECTIFS

L'enseignement optionnel d'EPS prolonge l'enseignement commun. Il offre à l'élève la possibilité d'enrichir ses expériences par l'approfondissement et/ou la découverte d'activités physiques sportives et artistiques (APSA). Il permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences. Il vise particulièrement à accroître l'autonomie de l'élève, à enrichir sa compréhension et son vécu des pratiques physiques sportives et artistiques, et à mieux situer ces pratiques dans diverses problématiques de société. Elle engage également l'élève dans de nouvelles expériences collectives autour de la réalisation d'un projet et d'une étude thématique en lien avec les APSA. Ces compétences développées pourront de plus être valorisées dans un projet d'orientation post-baccalauréat.

POUR QUI ?

L'option EPS s'adresse à tout jeune motivé(e) qui entre en seconde et qui souhaite augmenter son temps de pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive et poursuivre éventuellement un projet d'orientation dans les métiers du sport.

Aucun niveau minimum n'est attendu mais l'élève devra se montrer motivé et présenter certaines aptitudes motrices lui permettant de progresser.

Il est possible, à titre exceptionnel, de réintégrer l'option au cours du cursus lycée après entretien avec les professeurs d'EPS.

HORAIRES ET CONTENUS (2h à 3h / semaine + stages ponctuels)

La formation s'étend sur les **3 années de la Seconde à la Terminale** à raison de **2 ou 3 heures par semaine** de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire) et de stages ponctuels dans l'année. Les heures d'option sont inscrites à l'emploi du temps de l'élève et sont **obligatoires**, elles ont lieu en fin de journée de 16h à 18h (mardi / jeudi) et de 17h à 19h (lundi). Il s'agit essentiellement d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle peuvent être ponctuellement proposés. L'enseignement optionnel EPS compte comme les autres disciplines dans la moyenne du bulletin scolaire.

Seconde :

Activités : BADMINTON et APPN (activités physiques de pleine nature)

+ réflexion autour d'un thème d'étude proposé par l'enseignant (ex : la santé, le développement durable, les métiers du sport, l'entraînement).

Première :

Activités : BADMINTON et VOLLEY-BALL

+ Conduite d'un projet collectif (organisation d'un événement sportif, intervention pédagogique).

Terminale :

Activités : BADMINTON et CROSS-TRAINING

+ Conduite d'une étude (réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale).



Il est également attendu des optionnaires qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'Association Sportive (Compétitions UNSS).

MODALITES D'INSCRIPTION pour l'année scolaire 2023/2024

Si vous souhaitez suivre l'enseignement optionnel EPS, il faut vous inscrire **DES LE MOIS DE JUIN** lors de votre inscription au lycée. Une sélection pratique en badminton et un entretien avec les enseignants auront lieu ensuite au mois de septembre. Une lettre de motivation vous sera demandée.

L'option compte un nombre de places limitées.

L'option facultative Théâtre au lycée Bachelard

LES OBJECTIFS :

Au collège, l'élève a abordé le théâtre à partir de la littérature dramatique. L'enseignement optionnel vise une approche à la fois plus globale et plus artistique du théâtre à partir de la scène et de la pratique du jeu de l'élève. Ainsi, il développe conjointement la sensibilité et la réflexion, l'imagination et le savoir. Ses trois composantes, toujours liées, sont la pratique collective et individuelle du jeu, l'expérience de spectateur, et l'acquisition d'une culture théâtrale. De la seconde à la terminale, l'enseignement est progressif. Son objectif principal est de construire l'autonomie des élèves dans leur pratique et leur réflexion sur l'art dramatique.

C'est pourquoi l'option Théâtre conjugue trois enseignements:

L'APPROCHE CULTURELLE : elle consiste à découvrir et à maîtriser certaines notions liées au théâtre (le langage dramaturgique, le lieu, les métiers...) ainsi qu'à se préparer aux sorties théâtrales (rencontres, rédaction de critiques...). Ce cours théorique a lieu au théâtre de Chelles le mercredi de 13h45 à 14h45.

LA PRATIQUE ARTISTIQUE : elle consiste à pratiquer le théâtre lors de séances encadrées par des intervenants professionnels issus des compagnies en résidence au théâtre, et un professeur certifié, en vue de la réalisation d'un projet collectif, présenté au public. Ces séances pratiques suivent le cours théorique au théâtre de Chelles, le mercredi, de 14h45 à 16h45. Elles ont été cette année animées par Amélie Jalliet-Proux et José Antonio Pereira, de la compagnie Zone franche, dirigée par Luc Cerruti. L'an prochain, en 2023-2024, trois intervenantes encadreront la pratique : Sandrine Lanno, metteur en scène, Mélanie Menu et Paola Comis, toutes trois de l'Indicible compagnie.

Le travail des élèves a donné lieu à une représentation finale le mercredi 1^{er} juin à 20h sur la grande scène du théâtre de Chelles. Le texte travaillé était une adaptation de la pièce *Les pas perdus* de Denise Bonal.

L'an prochain, la représentation se tiendra le mercredi 29 juin à 20h.

LE PARCOURS DU SPECTATEUR : il consiste à se rendre à des représentations théâtrales, encadrés par le professeur référent et un accompagnateur, afin de mieux comprendre le métier de comédien, de découvrir des propositions de mises en scène et de s'en nourrir. Les représentations ont lieu le soir à 20h30, au théâtre de Chelles ; quelques sorties peuvent être proposées dans des théâtres parisiens.

Les évaluations au sein de l'option donnent lieu à une moyenne ainsi qu'à une appréciation dans le bulletin de notes. Les élèves sont évalués en contrôle continu durant leurs années de Première et de Terminale pour l'obtention du baccalauréat (coefficient 2 pour chaque niveau première / terminale).

Les productions antérieures de l'option peuvent être consultées sur les liens suivants :

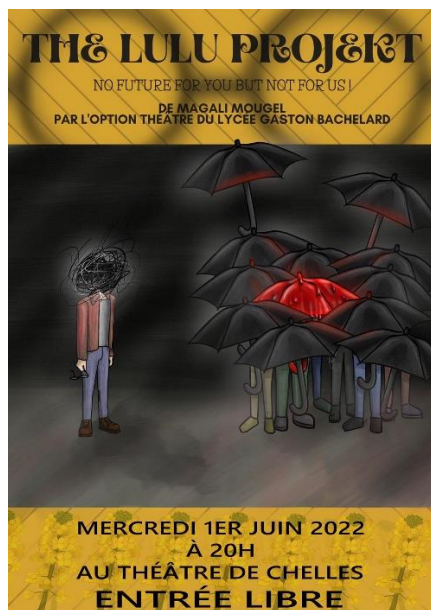
2019-2020 : <https://podcast.ausha.co/en-voix/le-juste-avant-des-confines-1-monologues-de-confinement>

<https://podcast.ausha.co/en-voix/le-juste-avant-des-confines-2-les-feux-de-poitrine>

Le premier montage résulte de la mise en voix de "monologues de confinement". Le second est un concentré de la pièce qui devait être initialement jouée: *Feux de poitrine* de Mariette Navarro.

2020-2021 : Deux montages ont été travaillés en lien avec le thème « Génération(s) » au programme, d'après *La Colère* de Pierre Notte et *A tous ceux qui...* de Noëlle Renaude qui mettent en scène des fêtes de famille.

2021-2022 : *The Lulu Projekt* d'après Magali Mougel



2022-2023 : *Les pas perdus*, d'après Denise Bonal

